

DEPARTEMENT DE  
LA HAUTE-SAOIE

\*\*\*

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

\*\*\*

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
ANNEMASSE - LES VOIRONS - AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU

**OBJET :**

**Séance du : 18 avril 2023**

**Autorisation de  
signature des  
marchés de nettoyage  
des locaux  
d'Annemasse Agglo**

**Convocation du : 11 avril 2023**

**Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 18**

**Président de séance : Gabriel DOUBLET**

**Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN**

**N° BC\_2023\_0030**

**Membres présents :**

Laurent GILET, Christian DUPESSEY, Dominique LACHENAL, Louiza LOUNIS, Yves CHEMINAL, Bernard BOCCARD, Anny MARTIN, Antoine BLOUIN, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Gabriel DOUBLET, Patrick ANTOINE, Véronique FENEUL, Nadine JACQUIER, Alain LETESSIER

**Excusés :**

Guillaume MATHELIER, Jean-Paul BOSLAND, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI

\*\*\*

Vu la délibération du conseil communautaire du 13 octobre 2021 n°CC-2021-0148 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et notamment le paragraphe n°B14 de son annexe,

Une procédure d'appel d'offres a été engagée le 5 janvier 2023 par l'envoi d'un avis de publicité au BOAMP, JOUE et sur le profil acheteur d'Annemasse Agglo en vue de la passation de marchés ordinaires de nettoyage de différents locaux d'Annemasse Agglomération.

Les prestations sont réparties en 10 lots :

Lots	Désignation
01	Nettoyage des locaux de l'usine de dépollution de l'eau "UDEP OCYBELE" à Gaillard
02	Nettoyage des locaux des Services Techniques d'Annemasse Agglo à Ville la Grand
03	Nettoyage des locaux des Services Ordures ménagères et Garage d'Annemasse Agglo à Ville la Grand
04	Nettoyage des locaux de l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois - EBAG - site d'Annemasse
05	Nettoyage des locaux de l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois - EBAG - site de Gaillard
06	Nettoyage des locaux de l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois - EBAG - site de Ville la Grand
07	Nettoyage des locaux de la Bourse du Travail à Annemasse
08	Nettoyage des locaux de la Maison de Justice et du Droit à Annemasse
09	Nettoyage du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal à Annemasse
10	Nettoyage des locaux de l'espace mutualisé du bâtiment VUARGNOZ à Cranves-Sales

Le lot n°10 fera l'objet d'une consultation ultérieure dans le cadre d'un marché réservé.

Les marchés seront conclus pour une période initiale d'un an. Ils seront reconductibles 3 fois 1 an chacun.

La date limite de remise des offres, initialement prévue au 8 février 2023 à 23h00 a été repoussée au 23 février 2023 à 23h00. A cette date, 7 plis sont parvenus dans les délais.

Les plis ont été ouverts et les pièces relatives aux candidatures ont été vérifiées.

Les offres ont été analysées par le service entretien des locaux, selon les critères suivants, mentionnés au règlement de consultation :

Les offres ont été analysées selon les critères suivants, mentionnés au règlement de consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	30.0 %
2-Valeur technique	70.0 %

Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'appel d'offres réunie le 4 avril 2023.

Pour le lot n°6, les membres de la commission ont décidé de reporter la décision d'attribution. Les éléments analysés n'ont pas permis aux membres de la commission de désigner un attributaire. L'analyse des offres sera reprise pour ce lot.

Pour les autres lots, la commission a décidé de suivre les propositions de notation et de classement et en conséquence d'attribuer les marchés comme suit :

Lots	Désignation	Nom de l'attributaire	Montant offre HT
01	Nettoyage des locaux de l'usine de dépollution de l'eau "UDEP OCYBELE" à Gaillard	SMS PROPLETE	10 205,88 €
02	Nettoyage des locaux des Services Techniques d'Annemasse Agglo à Ville la Grand	MESSIDOR	8 285,10 €
03	Nettoyage des locaux des Services Ordures ménagères et Garage d'Annemasse Agglo à Ville la Grand	SMS PROPLETE	13 046,16 €
04	Nettoyage des locaux de l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois - EBAG - site d'Annemasse	LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE	21 675,00 €
05	Nettoyage des locaux de l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois - EBAG - site de Gaillard	LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE	12 810,00 €
07	Nettoyage des locaux de la Bourse du Travail à Annemasse	SMS PROPLETE	4 452,96 €
08	Nettoyage des locaux de la Maison de Justice et du Droit à Annemasse	SMS PROPLETE	8 813,28 €
09	Nettoyage du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal à Annemasse	SMS PROPLETE	27 152,64 €

Le Bureau Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés relatif au nettoyage des locaux d'Annemasse Agglo avec les attributaires mentionnés ci-avant, selon les montants forfaitaires annuels ci-avant ;

D'IMPUTER les dépenses en résultant sur les crédits ouverts à cet effet à l'article 6283 des budgets Assainissement, EAU, Général et Ordures Ménagères.

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

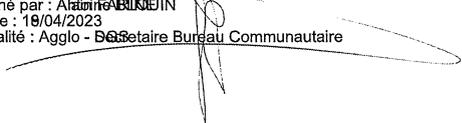
Publié le

ID : 074-200011773-20230418-BC\_2023\_0030-DE

SLO

Pour le président et par délégation,

Signé par : ~~Alain FABRE~~  
Date : 18/04/2023  
Qualité : Agglo - ~~Secrétaire~~ Bureau Communautaire



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*

